SNU.EP-NC F.S.U. LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

U. F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Réunion FSU / Vice-rectorat - Direction Générale de l'Enseignement de Nouvelle-Calédonie

La FSU a été reçue en visioconférence ce vendredi 3 avril 2020, à la demande du Vice-recteur - Directeur Général de l'Enseignement afin de faire un point d'étape sur la crise sanitaire et de la continuité pédagogique.

En bilan de ces deux semaines de continuité des enseignements, on constate sur le plan technique une capacité d'accès des élèves au différents dispositifs (Pronote, ENT, documents papiers,etc.) comprise entre 10% à 80% des élèves selon les EPENC.
La capacité de connexion des élèves aux ressources du dispositif de continuité pédagogique n'a aucunement garanti un retour ou une exploitation efficiente de ces ressources selon les enseignants engagés dans le dispositif.
La limitation des dispositifs par les élèves relève du fait que le débridage de l'accès illimité, par l'OPT, aux dispositifs numériques (Pronote et ac-nouméa.nc entre autre) pour les élèves ayant un smartphone sans possibilité de connexion (l'IMD n'étant pas considéré comme un moyen de communication durable) est toujours en attente de réponse de l'OPT.

Pour renforcer le dispositif de continuité pédagogique les professeurs, notamment dans les lycées professionnels, ont assuré le lien avec les élèves par entretien téléphonique.
De même le Vice-Rectorat s'est rapproché des associations en lien avec des squats afin de recenser les élèves sans accès aux ressources du dispositif de continuité pédagogique afin de mettre en place dispositif supplémentaire par l'intermédiaire de ces associations.
La mise en place de la continuité pédagogique a permis d'instaurer de nouveaux liens avec les familles et l'institution scolaire.
Le Vice-recteur a salué la capacité d'adaptation de tous les personnels enseignants et non enseignants dans cette période particulière.

Les modalités de reprises de la scolarité selon le Vice-recteur sont les suivantes :

- reprise lundi 20 avril pour les enseignants,
- reprise le 21 avril pour les élèves,
- semaine d'intégration du 20 au 24 avril,
- report à minima d'une semaine des PFMP,

L'ensemble de ces mesures sont assujettis de l'évolution sanitaire d'ici le 20 avril.

Le Vice-recteur usera de son pouvoir de dérogation concernant les PFMP (durée, obligation du référentiel examen).

Il a été apporté à l'attention du Vice-recteur la nécessité d'une attention particulière concernant les PFMP de la filière SBSSA notamment en classe de terminale qui s'effectue au contact d'un public à risque dans cette période d'urgence sanitaire.

Il a été demandé concernant les formations SST (voir PSC1) dans les établissements scolaires, notamment professionnels, une éventuelle suspension attendue de la difficulté / possibilité d'application des gestes barrières exigés par la pandémie de covid-19.

En première réponse, le Vice-recteur entends solliciter les corps d'inspection concernés ainsi que le pôle santé du Vice-rectorat (médecin conseil).

Païta, le 3 avril 2020

Pour les co-secrétaires académiques SNUEP-FSU NC :

Boutin Patrick

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !
SNUEP F.S.U. Nouvelle-Calédonie